

Ville de CUXAC D'AUDE

DEBAT D'ORIENTATION

BUDGETAIRE

2016



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Ce débat permet à l'assemblée délibérante :

- de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif,
- d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité.

SOMMAIRE

1^{ère} partie : Environnement économique et financier des collectivités locales en 2015

2^{ème} partie : Situation financière de la commune de Cuxac d'Aude

3^{ème} partie : Objectifs d'équilibre financiers et orientations prioritaires

1^{ère} partie : Environnement économique et financier des collectivités locales en 2016

Perspectives économiques nationales

Produit Intérieur Brut :

La loi de finances pour 2016 repose sur une prévision de croissance de + 1,5 %

Inflation :

En France, les prix à la consommation connaissent une progression de 0,2 % en 2015, après + 0,5 % en 2014.

Pour 2016, les prévisions du gouvernement tablent sur une inflation moyenne de 1,0%.

Données intéressant les collectivités locales

Elles sont issues de la loi de finances pour 2016.

Dotations de l'Etat :

L'application de la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement est reportée à 2017.

Pour 2016, la baisse de la DGF se poursuit : le montant inscrit au projet de loi de finances 2016 est de 33.221 milliards.

Rappel des montants de DGF inscrits en loi de finances initiale depuis 2013 (2013 : dernier exercice avant la période de baisse de DGF)

	Montant inscrit en LF (en milliards d'euros)
2013	41,505
2014	40,121 (- 3,3 %)
2015	36,607 (- 8,8 %)
2016	33,221 (- 9,2 %)

Contributions 2016 au redressement des finances publiques pour le bloc communal

Le dispositif appliqué en 2015 est reconduit en 2016. Comme en 2015, les contributions individuelles seront calculées en 2016 en fonction des recettes réelles de fonctionnement (RRF) du budget principal de chaque commune et EPCI. Un pourcentage de prélèvement identique sera appliqué pour toutes les communes d'une part et pour tous les EPCI d'autre part.

Pour mémoire, les taux de prélèvement se sont élevés :

- en 2014 ; à - 0,75 % pour les communes et - 1,06 % pour les EPCI,

- en 2015 : à - 1,84 % pour les communes et - 2,51 % pour les EPCI.

Pour 2016, les pourcentages devraient être sensiblement identiques à ceux appliqués en 2015.

Comme en 2014 et 2015, les contributions 2016 sont prélevées sur la dotation forfaitaire. En 2015, cette contribution s'était élevée pour la commune à 68 835 €.

Les dotations de péréquation sont réparties en 2016 de la même manière qu'en 2015 :

- la DNP est maintenue, sans changement ;
- la DSR continue d'être répartie en trois fractions (bourg-centre / péréquation / cible) ;
- la DSU conserve le même nombre de communes éligibles ainsi que la catégorie des communes-cibles.

La progression des crédits de la DSU et de la DSR est identique à celle appliquée en 2015, à savoir + 180 M€ pour la DSU et + 117 M€ pour la DSR (soit une hausse de 10,4 %)

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

Après une progression de 210 M€ chaque année depuis 2012, le FPIC devait atteindre en 2016 son objectif, correspondant à 2 % des recettes fiscales du bloc communal (montant estimé, en 2012, à environ 1 milliard d'euros).

Or, ce volume a été évalué, fin 2015, à 1,150 Md€, ce qui aurait nécessité une progression de + 370 M€ par rapport au montant du FPIC en 2015.

Pour tenir compte du contexte de baisse massive des dotations et faire en sorte que la hausse du FPIC soit soutenable pour les communes et EPCI contributeurs, le législateur a décidé d'étaler sur deux ans la hausse supplémentaire du FPIC permettant d'atteindre son objectif initial.

Ainsi :

- la loi de finances fixe le montant du FPIC à 1 milliard d'euros en 2016.
- elle prévoit que les ressources du FPIC s'élèveront à 2 % des recettes fiscales des communes et des EPCI à fiscalité propre à compter de 2017.

Valeurs locatives foncières :

La loi de finances procède, pour 2016, à une revalorisation forfaitaire de l'ensemble des valeurs locatives (applicables aux taxes foncières, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises) de + 1,00 %.

Élargissement du FCTVA aux dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie

En principe, le FCTVA n'est ouvert qu'aux seules dépenses réelles d'investissement.

La loi de finances pour 2016 ouvre le bénéfice du FCTVA au profit des dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie, payées à compter du 1er janvier 2016.

2ème partie : Situation financière de la commune de Cuxac d'Aude

FONCTIONNEMENT :

Les tableaux chiffrés ci-après retracent l'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement pour les quatre derniers exercices :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
	Libellé	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
011	Charges à caractère général	638 105.80 €	742 060.15 €	695 405.55 €	663 864.81 €
012	Charges de personnel	1 495 810.23 €	1 465 917.53 €	1 554 188.91 €	1 513 014.72 €
65	Autres charges de gestion	483 166.97 €	506 151.40 €	522 569.21 €	555 298.82 €
66	Charges financières	58 271.71 €	48 239.98 €	45 937.58 €	39 601.88 €
67	Charges exceptionnelles	10 988.52 €	20 531.71 €	29 426.68 €	744.72 €
042	Opérations d'ordre entre sections (dont amortissement)	257 687.82 €	141 389.97 €	137 476.37 €	128 337.04 €
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	2 944 031.05 €	2 924 290.74 €	2 985 004.30 €	2 900 861.99 €

On peut relever que :

- Les charges à caractère général continuent de baisser depuis 2013.
- Les charges de personnel sont également en baisse pour l'année 2015.
- Les intérêts des emprunts continuent de baisser.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
	Libellé	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
002	Excédent reporté	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €
70	Produits des services du domaine	136 559.40 €	149 276.69 €	141 003.56 €	145 719.08 €
72	Travaux en régie	65 893.09 €	69 773.15 €	57 350.31 €	40 527.29 €
73	Impôts et taxes	2 175 142.43 €	2 267 805.26 €	2 293 263.15 €	2 349 661.44 €
74	Dotations et participations	1 234 078.64 €	1 230 739.03 €	1 231 556.60 €	1 167 354.68 €
75	Autres produits de gestion courante	82 926.94	57 520.48 €	53 050.11 €	47 506.71 €
77	Produits exceptionnels	31 501.96 €	96 133.03 €	9 111.64 €	39 623.13 €
042	Opérations d'ordre entre sections				
013	Atténuations de charge	78 039.84 €	34 131.30 €	25 703.34 €	31 763.27 €
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	4 104 142.30 €	4 205 378.94 €	4 111 038.71 €	4 122 155.60 €

Le montant total des recettes 2015 est stable par rapport à l'année précédente malgré une baisse des dotations de plus de 60 000 €.

INVESTISSEMENT :

Les tableaux chiffrés ci-après retracent l'évolution des grandes lignes de dépenses et recettes en investissement :

PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Capital Dette	266 112.08 €	275 266.15 €	262 437.44 €	197 527.05 €	153 240.67 €
Travaux / Equipements	547 755.21 €	950 236.35 €	1 440 769.26 €	657 436.14 €	998 362.38 €
TOTAL	813 867.29 €	1 225 502.50 €	1 703 206.70 €	854 963.19 €	1 151 603.05 €

Le montant des dépenses restant à réaliser pour l'exercice 2015 s'élève à 1 872 316 €.

PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENTS					
	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
FCTVA	164 962.30 €	86 606.00 €	152 008.81 €	206 110.37 €	106 979.26 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	657 197.22 €	881 981.70 €	864 441.16 €	982 590.27 €	826 034.41 €
Emprunts	0 €	0 €	250 000.00 €	0 €	0 €
Subventions	47 795.35 €	43 039.87 €	173 071.71 €	26 261 €	162 776.43 €
TOTAL	869 954.87 €	1 011 627.57 €	1 439 521.68 €	1 214 961.64 €	1 095 790.10 €

Le montant des recettes restant à réaliser pour l'exercice 2014 s'élève 651 049 €.

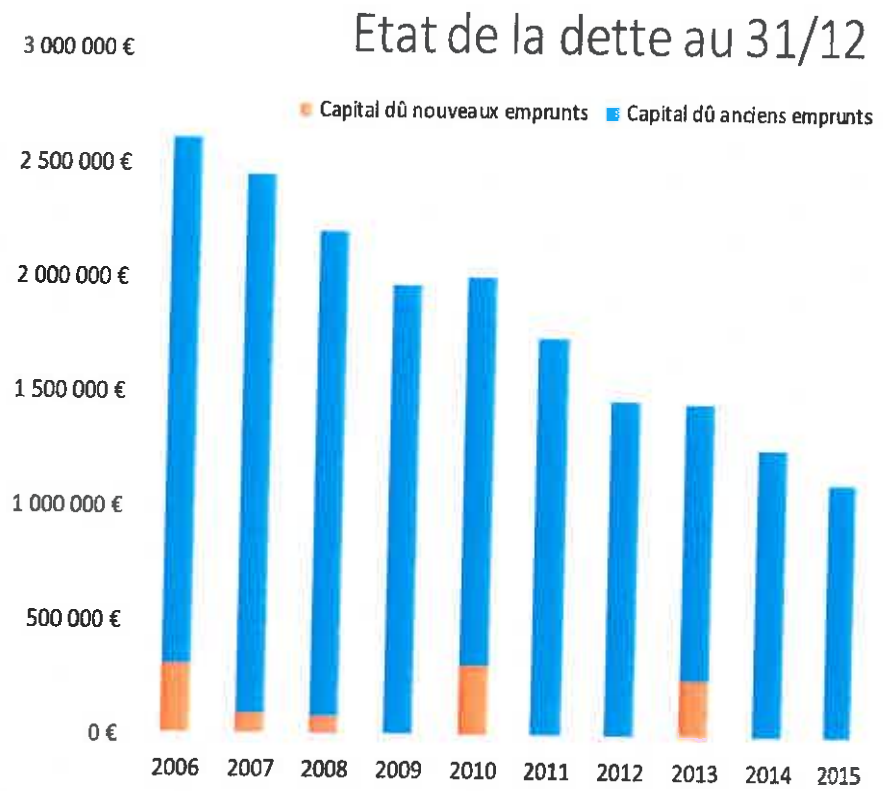
Récapitulatif général du Compte administratif 2015 :

	Fonctionnement	Investissement avec restes à réaliser	Total
Dépenses	2 900 861.99 €	3 152 526.49 €	6 053 388.48 €
Recettes	4 122 155.60 €	1 999 482.21 €	6 121 637.81 €
Résultat de l'exercice	+ 1 221 293.61 €	- 1 153 044.28 €	+ 68 249.33 €

Etat de la dette au 31/12/2015

Année	Capital restant dû au 31/12
2006	2 612 574 €
2007	2 454 390 €
2008	2 212 349 €
2009	1 973 391 €
2010	2 016 278 €
2011	1 751 366 €
2012	1 476 500 €
2013	1 465 288 €
2014	1 267 761 €
2015	1 114 520 €

Année	Capital remboursé	Nouveaux emprunts
2006	274 633 €	300 000 €
2007	238 183 €	89 964 €
2008	317 040 €	75 000 €
2009	238 959 €	0 €
2010	257 113 €	300 000 €
2011	264 912 €	0 €
2012	274 866 €	0 €
2013	261 212 €	250 000 €
2014	197 527 €	0 €
2015	153 241 €	0 €



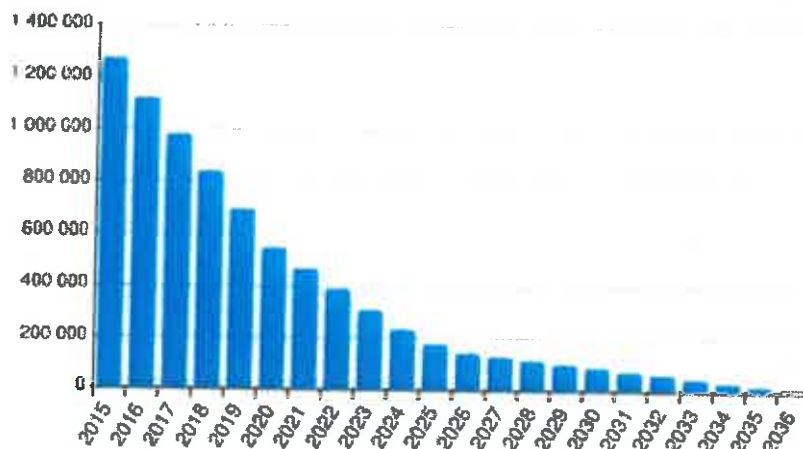
Dettes par type de risque



Dettes par prêteur

Prêteur	CRD	% du CRD
DEXIA CL	655 210 €	58,79%
CREDIT AGRICOLE	252 064 €	22,62%
Banque Postale	206 250 €	18,51%
Caisse Allocations Familiales	996 €	0,09%
Ensemble des prêteurs	1 114 520 €	100,00%

Evolution du CRD



3^{ème} partie : Objectifs d'équilibre financiers et orientations prioritaires

Les recettes de fonctionnement

En 2015, la Dotation Globale de Fonctionnement de la Commune s'est élevée à la somme de 599 777 € (en baisse de 9.7% par rapport à 2014). Depuis 2012, la baisse de la DGF est de 18% : ce qui représente 120 000 € de recettes en moins pour la commune.

Pour 2016, la baisse devrait également être importante (cf. loi de finances 2016).

Les contributions directes devraient augmenter compte tenu de la hausse des bases de 1.00% décidée dans la loi de finances. En 2015, les recettes fiscales se sont élevées à 1 816 307 €.

En ce qui concerne le résultat de l'exercice 2015, qui laisse apparaître un excédent de clôture d'un montant de + 1 221 293.61 € il sera affecté en section d'investissement pour couvrir le déficit 2015 qui s'élève à - 1 153 043.78 € (restes à réaliser compris). Il sera conservé, en section de fonctionnement le surplus des excédents dégagés, environ 68 000 €.

En ce qui concerne les ressources de fonctionnement, l'attribution de compensation reversée par le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération reste identique aux années précédentes soit 344 134 €.

Les charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement et notamment les charges à caractère général seront contenues au maximum compte tenu de la conjoncture actuelle.

Les charges à caractère général seront comparables à l'année 2015.

En ce qui concerne les charges de personnel, le budget 2016 devrait également être comparable au budget 2015.

Les contributions aux autres budgets

1) Le C.C.A.S.

La subvention d'équilibre 2015 s'est élevée à 34 500 €.

Pour l'année 2016, la prévision budgétaire d'équilibre devrait être similaire aux années précédentes.

2) La Crèche

En 2015, la subvention s'est élevée à 79 147.14 €. La prévision budgétaire 2016 devrait être d'environ 102 500 €.

Les perspectives en matière d'investissements

Trois grands projets ont été signés en fin d'année 2015 et sont donc inscrits en RAR (Restes à Réaliser) :

- La construction d'un nouveau bâtiment pour les services techniques municipaux dont le coût s'élève à près de 900 000 € TTC. Les travaux ont débuté à la fin du mois de novembre 2015.
- La construction d'une aire de lavage et de remplissage sécurisée, d'un coût de 500 000 € TTC. Le démarrage des travaux est lié au début des travaux des réseaux de la future station d'épuration (chantier mené par Le Grand Narbonne).
- Les travaux d'accessibilité de la route de Sallèles qui s'élèvent à 420 000 € TTC. Les travaux ont débuté au début du mois de janvier 2016.

Les subventions accordées pour ces trois projets ont été notifiées à la commune et figurent en RAR recettes.

En travaux de voirie, seront inscrits les crédits nécessaires à la rénovation de la rue des Bateliers et de la rue des Pigeonniers.

La rénovation et l'entretien des bâtiments communaux se poursuivra. Le groupe scolaire continue de bénéficier par ailleurs d'un programme annuel d'investissement (acquisition de mobiliers) ainsi que les services techniques afin d'améliorer le service rendu à la population.

En fin d'année 2015, une mission d'appui à la mise en œuvre du volet aménagement de l'OPAH-RU a été confiée au cabinet URBANIS. Une prévision financière sera inscrite au budget pour l'achat d'immeubles dans le centre.

L'ensemble des dépenses d'équipement 2016 (propositions nouvelles et RAR) peut être évalué à environ 2,5 millions d'euros.

En matière de recettes, le FCTVA perçu par la commune est basé sur les dépenses de l'année n-1. Le FCTVA à percevoir en 2016 basé sur les dépenses d'investissement 2015 devrait donc s'élever à environ 106 000 €.

Une prévision d'emprunt permettra d'équilibrer la section d'investissement.

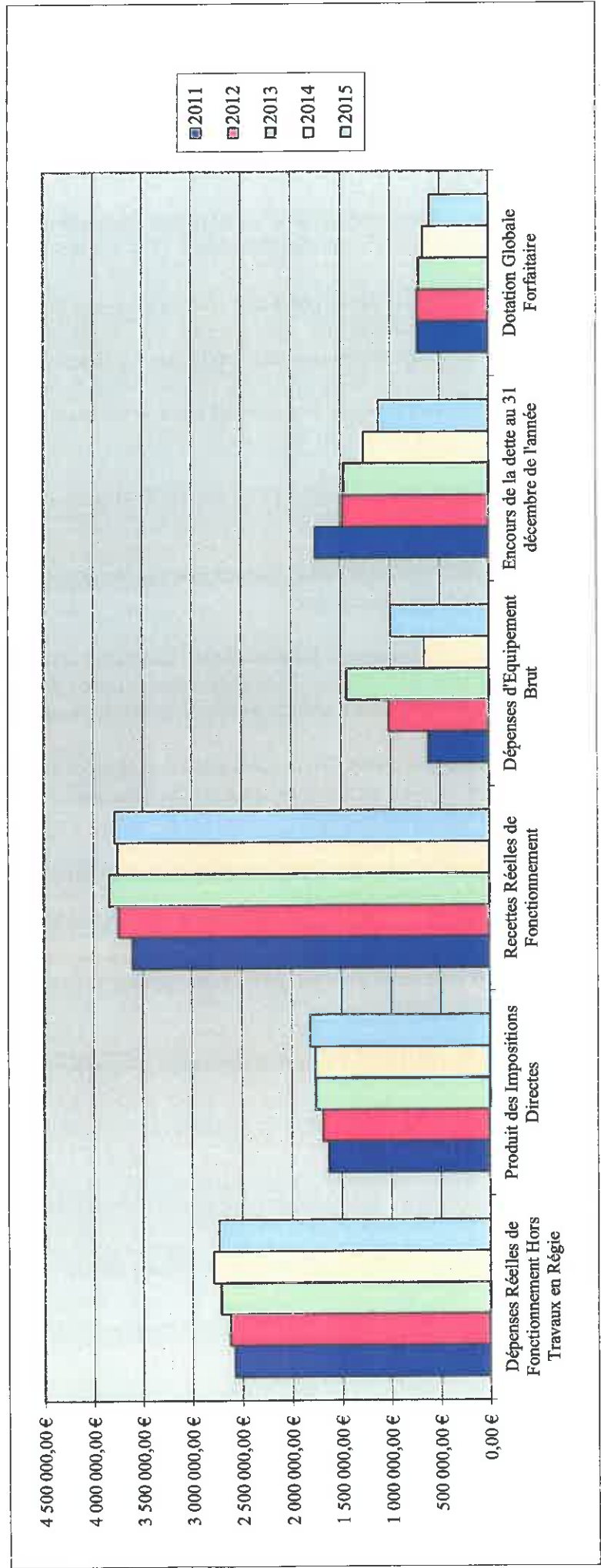
COMPARATIF DES RATIOS de 2011 à 2015

Année	Dépenses Réelles de Fonctionnement Hors Travaux en Régie		Produit des Impositions Directes		Recettes Réelles de Fonctionnement		Dépenses d'Équipement Brut		Encours de la dette au 31 décembre de l'année		Dotation Globale Forfaitaire	
	Total	Par habitant	Total	Par habitant	Total	Par habitant	Total	Par habitant	Total	Par habitant	Total	Par habitant
2011	2 571 284,94	577,17	1 625 598	364,89	3 598 572,40 €	807,76	611 591,19	137,28	1 751 366	393,12	718 207	161,21
2012	2 620 450,14	585,44	1 686 051	376,69	3 738 249,21 €	835,18	1 016 129,44	227,02	1 476 500	329,87	720 385	160,94
2013	2 713 127,62	625,14	1 759 112	405,33	3 835 605,79 €	883,78	1 440 769,26	331,97	1 465 288	337,62	707 038	162,91
2014	2 790 177,62	663,07	1 765 433	419,54	3 753 688,40 €	892,04	657 436,14	156,23	1 267 761	301,27	664 301	157,87
2015	2 731 997,66	669,94	1 816 307	445,39	3 781 628,31 €	927,32	998 362,38	244,82	1 114 520	273,30	599 777	147,08
Ratios moyens 2011 Communes de 3 500 à 5 000 habitants												
		819	421	1056	331	830	209					

Ratios moyens 2011

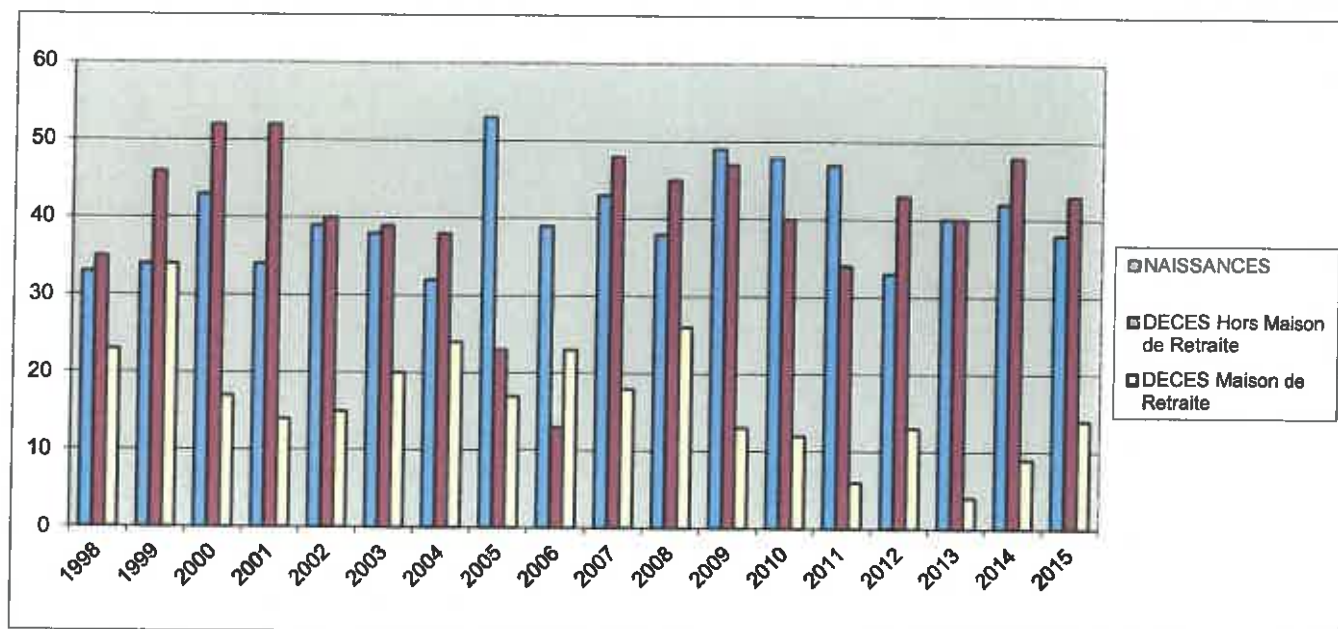
Communes de 3 500 à 5 000 habitants

En €uro



EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

	NAISSANCES	DECES		SOLDE
		Hors Maison de Retraite	Maison de Retraite	
1998	33	35	23	-25
1999	34	46	34	-46
2000	43	52	17	-26
2001	34	52	14	-32
2002	39	40	15	-16
2003	38	39	20	-21
2004	32	38	24	-30
2005	53	23	17	13
2006	39	13	23	3
2007	43	48	18	-23
2008	38	45	26	-33
2009	49	47	13	-11
2010	48	40	12	-4
2011	47	34	6	7
2012	33	43	13	-23
2013	40	40	4	-4
2014	42	48	9	-15
2015	38	43	14	-19
TOTAL	1000	1013	302	-315



EVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES

	<i>PRIMAIRE</i>	<i>MATERNELLE</i>	<i>TOTAL</i>
1995 - 1996	255	156	411
1996 - 1997	268	153	421
1997 - 1998	293	165	458
1998 - 1999	294	162	456
1999 - 2000	291	170	461
2000 - 2001	295	174	469
2001 - 2002	280	150	430
2002 - 2003	270	170	440
2003 - 2004	265	152	417
2004-2005	260	175	435
2005-2006	265	153	418
2006-2007	270	150	420
2007-2008	251	157	408
2008-2009	251	152	403
2009/2010	261	162	423
2010/2011	257	152	409
2011/2012	254	150	404
2012/2013	248	141	389
2013/2014	243	121	364
2014/2015	235	118	353
2015/2016	236	110	346

